

Entreposage et exposition des isolants extérieurs ROCKWOOL sur un chantier

Les isolants ROCKWOOL Cavityrock^{MD}, Cavityrock^{MD} Black, Comfortboard^{MD} 80 et Comfortboard^{MD} 110 sont des panneaux isolants extérieurs en laine de roche durables et hydrofuges, spécialement conçus pour les systèmes d'écrans pare-pluie. Lorsqu'ils sont installés derrière le revêtement extérieur, lequel offre une certaine protection, ces isolants sont exposés à une certaine quantité d'eau de pluie poussée par le vent, ce qui est un phénomène attendu. Toutefois, ils ne sont pas conçus pour résister à une exposition directe et prolongée aux éléments, y compris la pluie, la neige, le vent et la grêle, qui peuvent tous causer des dommages physiques et une contamination. Pour limiter le plus possible une telle exposition, ROCKWOOL recommande de prendre des mesures de protection adéquates de l'isolant pendant l'installation.

Entreposage temporaire des isolants extérieurs sur un chantier

ROCKWOOL recommande fortement d'entreposer les isolants à l'intérieur, dans un endroit sec. Il ne faut pas entreposer les isolants dans des zones inondables afin d'éviter qu'ils ne soient submergés par l'eau. Ils doivent être placés à une hauteur minimale de 4 pouces (102 mm) au-dessus d'un sol sec et sur une surface plane et solide. Si un produit est entreposé à l'extérieur, il faut le protéger au moyen d'une membrane imperméable, comme une bâche, fixée de manière à permettre la ventilation.

Les palettes d'isolants ROCKWOOL sont parfois recouvertes d'une housse de protection, qui a pour but de protéger l'isolant pendant le transport et pour un entreposage de courte durée sur le chantier. Cette housse n'est pas destinée à protéger l'isolant d'une exposition prolongée aux conditions climatiques extérieures au cours de périodes d'entreposage prolongées. Si les palettes munies d'une housse de protection sont entreposées à l'extérieur, la housse doit être perforée et le produit doit être protégé par une membrane imperméable, comme une bâche, fixée de manière à permettre la ventilation.

Un entreposage inadéquat à long terme et l'absence de protection de l'isolant peuvent entraîner des dommages physiques et une contamination, auquel cas l'isolant ne doit pas être utilisé.

Gestion de l'exposition de l'isolant extérieur pendant la construction

Pendant la construction, l'isolant extérieur peut être exposé à des éléments tels que la pluie, la neige et les rayons ultraviolets (UV). Pour réduire le plus possible les dommages potentiels, ROCKWOOL recommande une séquence d'installation stratégique, au cours de laquelle le parement est appliqué peu après l'isolant pour garantir une protection rapide et efficace. Toutefois, compte tenu des réalités du chantier, il n'est pas toujours possible d'installer le revêtement immédiatement.



Lorsqu'ils sont exposés à des conditions météorologiques clémentes, les isolants pour murs extérieurs ROCKWOOL non revêtus, lorsqu'ils sont installés verticalement, peuvent demeurer exposés jusqu'à 90 jours sans que cela nuise à leurs propriétés. L'isolant Cavityrock^{MD} Black, qui est doté d'un revêtement, peut être exposé jusqu'à 30 jours sans subir d'effets néfastes.

S'il n'est pas possible d'installer le parement dans ces délais, ou si des conditions météorologiques extrêmes sont prévues, il est recommandé de protéger temporairement l'isolant. Pour ce faire, une membrane imperméable, comme une bâche, peut être utilisée, installée de manière à permettre la ventilation. ROCKWOOL déconseille d'exposer l'isolant extérieur à des conditions météorologiques extrêmes, comme des ouragans, des tornades, des vents violents, des averses torrentielles et des blizzards.

De plus, il est essentiel que l'isolant extérieur ROCKWOOL ne soit pas exposé à de l'eau s'écoulant librement en raison de systèmes de gestion de l'eau inadéquats à l'intérieur du bâtiment, y compris les systèmes de drainage temporaires utilisés pendant la construction.

Autres éléments à prendre en considération

Les panneaux isolants installés aux niveaux inférieurs des bâtiments sont plus susceptibles d'être endommagés. Par conséquent, il faut accorder une attention particulière à la protection de ces panneaux isolants exposés.

Lors de l'installation d'isolants ROCKWOOL dans des applications de toit à faible pente, par exemple l'isolant ROCKWOOL Toprock^{MD} DD ou l'isolant ROCKWOOL Multifix^{MC}, ou de produits utilisés pour isoler les tympans dans des systèmes de murs-rideaux, comme l'isolant ROCKWOOL Curtainrock^{MD}, il est crucial de s'assurer que ces produits sont secs avant de fermer le système, car de tels systèmes ont généralement une capacité de séchage limitée.

Lignes directrices pour l'inspection des isolants ROCKWOOL après une exposition aux éléments

Il faut procéder à une inspection visuelle¹ lorsque les isolants ROCKWOOL ont été exposés aux éléments pendant une période prolongée ou lorsqu'ils ont été exposés à des conditions météorologiques extrêmes :

- L'isolant doit être sec et ne doit pas libérer d'eau lorsqu'on exerce une légère pression dessus.
- L'isolant doit être exempt de substances étrangères.
- L'isolant ne doit présenter aucun signe de dommages physiques.

Si l'isolant ne satisfait pas à une de ces conditions, il est recommandé de le remplacer.

Il convient de noter qu'une inspection visuelle ne peut à elle seule garantir que l'isolant a conservé la performance indiqué sur sa fiche technique, une fois qu'il a été exposé aux éléments. En cas de doute sur la performance d'un isolant qui a été exposé aux éléments, il est recommandé d'effectuer des essais en laboratoire sur un nombre représentatif d'échantillons afin de valider la performance, ou bien de remplacer le matériau en question.

ROCKWOOL s'engage à fournir des isolants de grande qualité. Afin de préserver la performance de nos produits, nous encourageons vivement tous les intervenants concernés, y compris les entrepreneurs, les architectes et les autres parties participant à l'installation de l'isolant sur les bâtiments, à garantir une manipulation et un entreposage adéquats des isolants ROCKWOOL. Il incombe à ces intervenants de s'assurer que les panneaux isolants sont protégés adéquatement contre les conditions environnementales susceptibles d'entraîner des dommages. ROCKWOOL ne peut être tenue responsable des pertes ou des dommages résultant d'une manipulation ou d'une exposition inappropriées de ces produits sur le chantier.



Pour plus d'information sur la résistance aux UV des isolants ROCKWOOL, consultez le **bulletin technique de ROCKWOOL**[®] sur le site rockwool.com.



Pour communiquer avec l'équipe des services techniques de ROCKWOOL, visitez le site rockwool.com/fr-ca/contact/[®] ou composez le **1 877 823 9790**.

Avis de non-responsabilité

Tous les renseignements techniques contenus dans le présent courriel sont uniquement fournis à titre indicatif. Les résultats réels peuvent varier en fonction d'un éventail de facteurs indépendants, tels que la conception finale, la mise en œuvre, le choix des matériaux, les conditions géographiques et environnementales, et toutes autres conditions d'utilisation particulières ou uniques propres à la situation finale. Par conséquent, tous les renseignements techniques contenus dans le présent courriel sont fournis « tels quels », sans aucune garantie de performance.

¹ Bien que ROCKWOOL puisse fournir des conseils pour les inspections, elle n'offre pas d'inspections formelles sur le chantier ni de rapports d'inspection pour l'isolant extérieur installé. Si une inspection formelle est nécessaire, ROCKWOOL recommande de faire appel à un professionnel tiers pour effectuer l'inspection.